



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 2546

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Abrioux.

M. Jean-Claude Abrioux. De très nombreux Franciliens ne savent plus aujourd'hui quel moyen de transport emprunter. Les pouvoirs publics les incitent fortement à ne pas se déplacer en voiture et leur proposent de prendre les transports en commun, mais l'insécurité s'accroît de façon inquiétante dans les trains de banlieue. Le nombre d'agressions de voyageurs a augmenté de 13,9 % au cours des dix premiers mois de l'année 2000 par rapport à 1999.

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Voilà les chiffres !

M. Jean-Claude Abrioux. Face à une telle situation, la SNCF a pris une série de mesures destinées à renforcer la sécurité: augmentation des effectifs de sécurité, développement de la vidéosurveillance, regroupement des voyageurs aux heures creuses, mais ces questions de sécurité ne relèvent pas de la seule société exploitante. Alors, monsieur le ministre de l'intérieur, quelles mesures complémentaires allez-vous prendre pour que les usagers des transports en commun puissent se déplacer, quelle que soit la ligne qu'ils empruntent ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur pour une brève réponse.

M. Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur. Il est vrai, monsieur le député, que, dans les transports en commun, la délinquance est importante. Elle est spécifique et ne date pas d'hier. On constate néanmoins depuis le début de l'année une diminution sensible dans les autobus, mais une légère augmentation sur le réseau ferré de surface et dans le métro.

La police a pris cela très au sérieux et j'ai demandé au préfet de police, préfet de zone, de coordonner l'ensemble des services pour faire face à la situation.

Un service de protection et de sécurité des réseaux ferrés a été créé, il est au centre du dispositif de sécurité dans les transports parisiens. Plus de 500 fonctionnaires de police sont affectés à cette tâche, auxquels s'ajoutent deux unités mobiles de CRS, soit, en tout, plus de 600 policiers sur le terrain.

M. Pierre Lellouche. Surtout dans le 18e !

M. ministre de l'intérieur. Des mesures spécifiques ont été mises en place: patrouilles dans les trains et métros et dans les gares, notamment aux heures sensibles,...

M. Pierre Lellouche. Dans le 18e !

M. le ministre de l'intérieur. ... accompagnement des autobus sur certaines lignes, ...

M. Pierre Lellouche. Dans le 18e !

M. le ministre de l'intérieur. Cela ne me dérange pas que vous évoquiez le 18e ! Vous soulignez le fait que ça va mieux depuis qu'on s'en occupe !

... assistance aux services de sécurité de la SNCF ou de la RATP lors de leurs contrôles, système de rendez-vous pour les plaintes.

Par ailleurs, je vous rappelle la construction de douze bureaux de police...

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Dans le 18e !

M. le ministre de l'intérieur. ... dans douze gares d'Ile-de-France.

M. Eric Doligé. Pas chez nous !

M. le ministre de l'intérieur. Dans ce domaine comme dans d'autres, à la prévention et à la dissuasion doit venir s'ajouter la répression. C'est le sens des missions de la police nationale.

M. Pierre Lellouche. Dans le 18e !

M. le ministre de l'intérieur. Quant à la politique de partenariat, nécessaire pour lutter contre l'insécurité, sachez que, dans l'ensemble des départements de la région Ile-de-France, un contrat départemental de sécurité dans les transports a été signé (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants), et qu'il doit l'être dans les prochains jours dans votre département de la Seine-Saint-Denis. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Abrioux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (10^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2546

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 2001, page 127

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 janvier 2001